



Département des Yvelines

Commune de

Jeufosse

*Plan local
d'urbanisme*

3. Orientations d'aménagement et de programmation

*Vu pour être annexé
à la délibération
du conseil municipal
du 23 janvier 2018*

Maître d'ouvrage : **Commune de Jeufosse**, Place de la Mairie, 78290 Jeufosse, tel : 01 30 93 06 16
Bureau d'études : **Cabinet Avice, architecte-urbaniste**, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, tel : 01 82 83 38 90

Avant propos

Les orientations d'aménagement et de programmation sont présentées sous la forme de propositions schématiques portant sur les principaux secteurs où des enjeux d'aménagement ont été identifiés. Tout aménagement ou construction qui sera fait dans les zones concernées devra être **compatible** avec ces indications et ne jamais compromettre la réalisation du projet à terme.

Les orientations d'aménagement et de programmation s'appliquent sur les indications colorées sur les plans suivants. Ces indications graphiques correspondent à des exigences à interpréter selon les règles énoncées sur les pages suivantes.

Programmes

Habitat à créer

Ces terrains sont réservés à la construction de bâtiments d'habitation. Les opérations d'aménagement et les programmes de construction devront prévoir une densité minimale de 20 logements à l'hectare.

Équipement public

Les terrains sont réservés à la construction d'équipements publics et à l'aménagement d'espaces publics (et aux logements de fonction qui y sont liés).

Espaces publics et déplacements

Espace public à élargir

Lorsque les voies sont trop étroites pour desservir le développement urbain prévu, il est proposé de reculer l'alignement des voies pour permettre le stationnement des véhicules et la circulation des piétons. Ces emprises sont inconstructibles.

Aménagements paysagers

Haie à créer

Une bande d'au moins 2 mètres de largeur doit être densément plantée d'arbustes d'essences locales.

Jeufosse

Plan Local d'Urbanisme

*Schéma
d'aménagement*

Notre-Dame-de-la-Mer

 *Haie à créer*

 *Espace public*

 *Haie à créer*

 *Espace public*

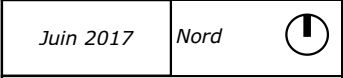
 Espace public
à élargir

 *Habitat à créer*

*Cabinet Avice,
architecte-urbaniste*

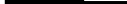
<i>Juin 2017</i>	<i>Nord</i>	
------------------	-------------	---

<i>Juin 2017</i>	<i>Nord</i>	
------------------	-------------	---



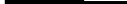
1:2 000

0 20 40 60 m



1:2 000

0 20 40 60 m



Jeufosse

Plan Local d'Urbanisme

*Schéma
d'aménagement*

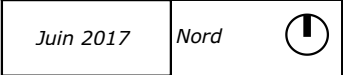
Les Coutûmes

 *Habitat à créer*

*Cabinet Avice,
architecte-urbaniste*

<i>Jun 2017</i>	<i>Nord</i>	
-----------------	-------------	---

<i>Jun 2017</i>	<i>Nord</i>	
-----------------	-------------	---



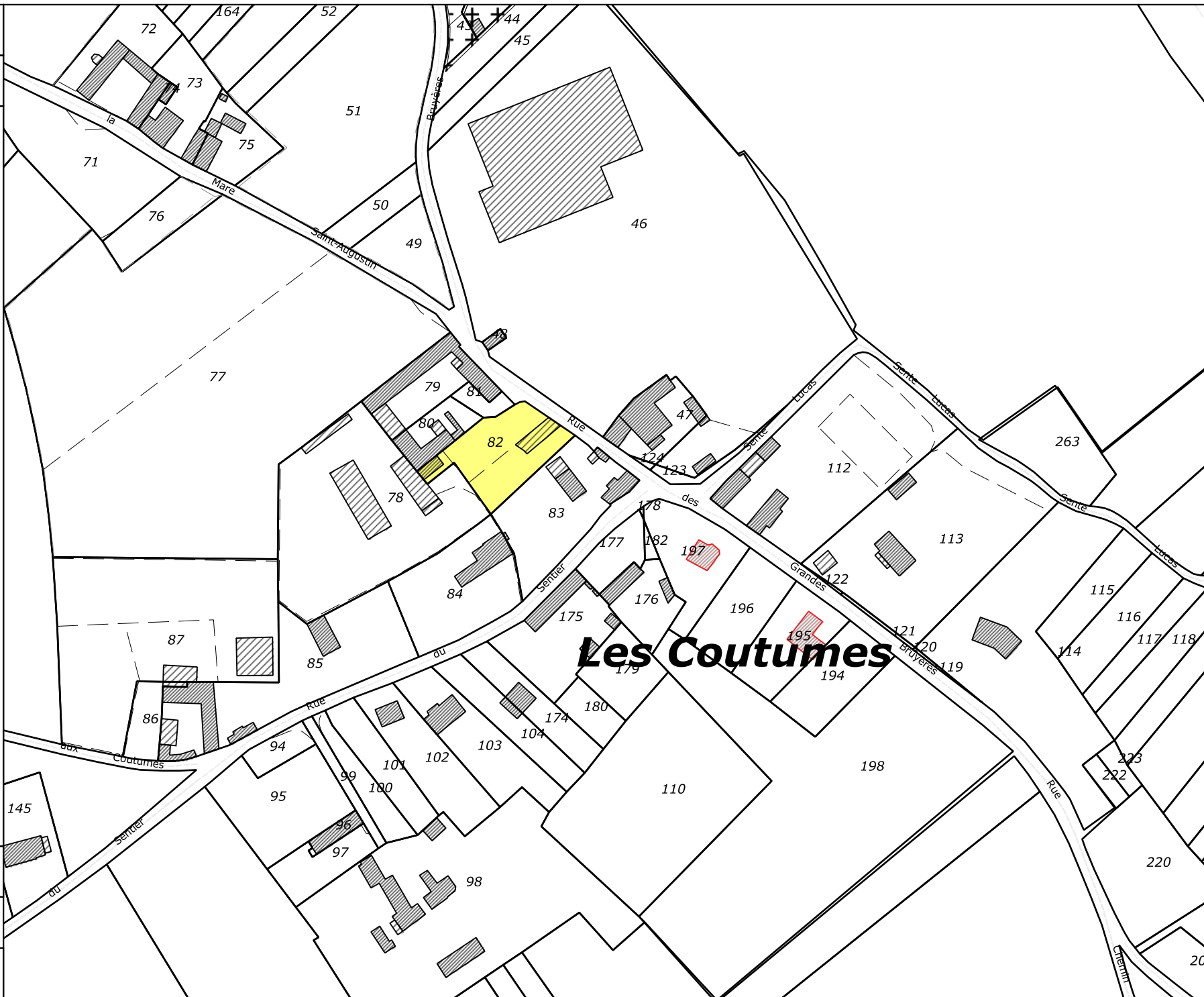
1:2 000

0 20 40 60 m



1:2 000

0 20 40 60 m



Jeufosse

Plan Local d'Urbanisme

Schéma d'aménagement

Les Coursières et la Haie de l'Ecu



Espace publi

Habitat à créer

*Cabinet Avice,
architecte-urbaniste*

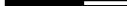
<i>Jun 2017</i>	<i>Nord</i>	
-----------------	-------------	---

1

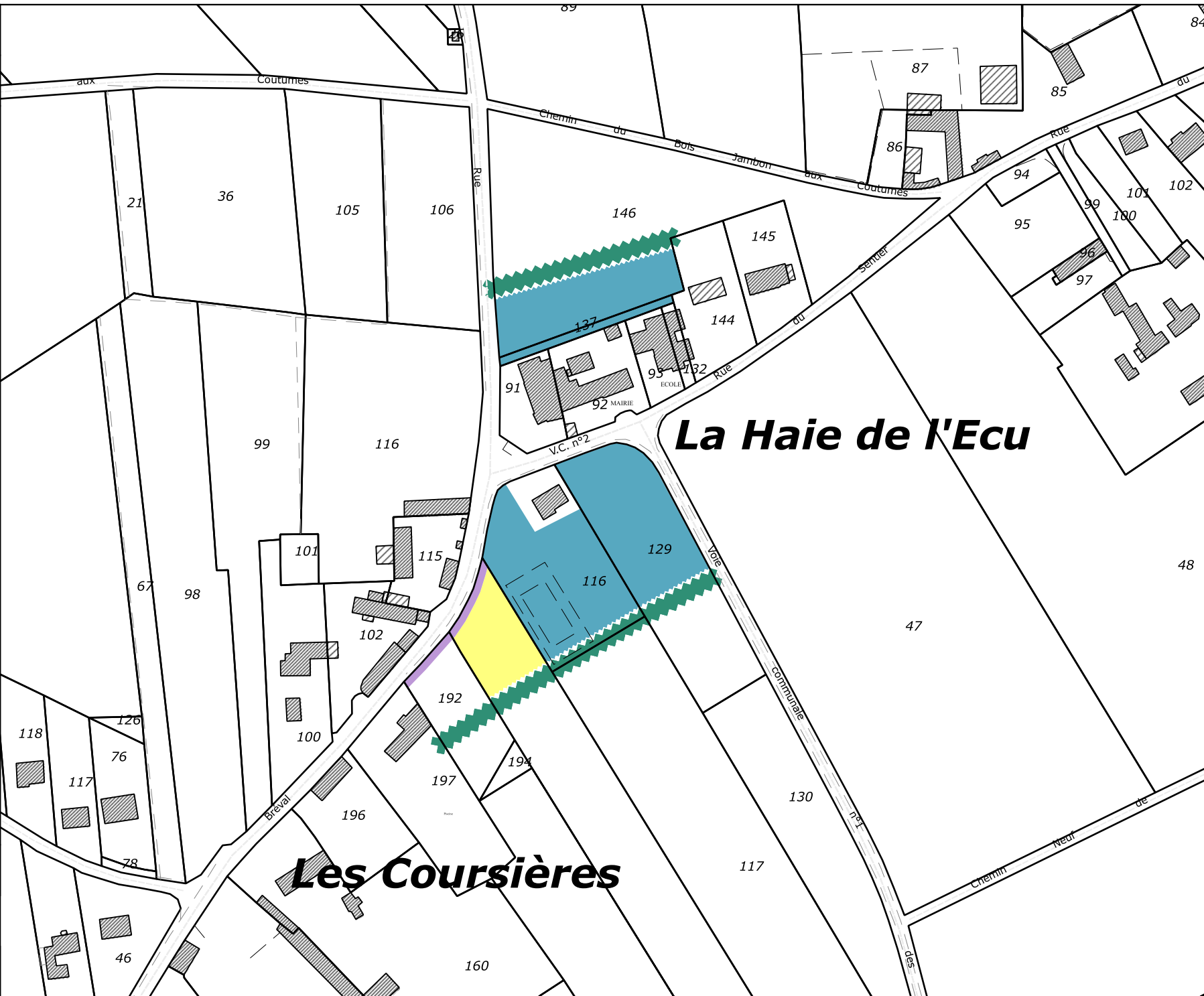


1:2 000

0 20 40 60 m



0 20 40 60 m



Jeufosse

Plan Local d'Urbanisme

Schéma
d'aménagement

La Haie
de Bérerville

-  Haie à créer
-  Espace public à élargir
-  Habitat à créer

Cabinet Avice,
architecte-urbaniste

Juin 2017

Nord



1:2 000

0 20 40 60 m

